

Décision

Générale

colonial

Décision n° 533 nommant le capitaine Chedeville, chef du cabinet militaire, chef du secrétariat permanent de la défense nationale et commandant de la milice

n° 533

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le capitaine Chedeville, de l'infanterie coloniale, hors cadres, est nommé, pour compter du 30 mai 1938, chef du cabinet militaire et chef du Secrétariat permanent de la défense nationale, et commandant de la milice.